



Audience avec la Directrice de Cabinet du Préfet

M.A ST PIERRE

A St Pierre le 2 septembre 2022

Suite au blocage de l'établissement du 30 août 2022, la Directrice de Cabinet du Préfet a désiré nous recevoir en audience. Nous saluons la rapidité dont la Préfecture s'est emparée de ce sujet brûlant. Comme quoi, la mobilisation est nécessaire afin d'être « écouté », mais serons-nous « entendus » ?

L'**UFAP UNSa Justice** ne se laissera pas avoir par la campagne de déstabilisation du syndicat patronal par voie de communiqué. Pourquoi sont-ils restés à la table des discussions ? Fallait-il peut-être nous emboîter le pas et venir prétendre à une intersyndicale s'ils étaient solidaires de nos actions ? Bref on vous remercie encore pour le 502 et on vous remerciera bientôt lors de l'ouverture prématurée du Quartier C.

Revenons à un sujet plus concret, où en sommes-nous ?

L'**UFAP UNSa Justice** a affirmé sa position lors de cette audience et son souhait de ne pas ouvrir le « **Quartier inaChevé** ». Notre Organisation Syndicale a mis en lumière plusieurs manquements qui vont bien au-delà de ces travaux à la « Damidot ». Cette nouvelle configuration n'a pas été éprouvée, pas d'exercice en partenariat avec les FSI afin d'établir un mode opératoire en cas d'incident majeur, pas d'exercice Sécurité Incendie...un passage au banc d'essai serait le bienvenu !!

L'**UFAP UNSa Justice** dénonce également la création du Poste d'Observation Echauguette qui sera vecteur de maladie professionnelle tellement que l'ergonomie du poste est performante. Ce poste «2 en 1» s'ajoutera à la longue liste de l'atypisme St Pierrois, ça bricole dur !!

Notre Organisation Syndicale a expliqué à la Directrice de Cabinet, le pourquoi du comment de notre exaspération : d'abord une construction d'une nouvelle structure sous Mr Sarkozy, ensuite une vraie rénovation identique à BASSE TERRE sous l'ancienne chef d'établissement, et aujourd'hui un projet de sectorisation au rabais non abouti !! De qui se moque-t-on ? Le personnel Ultra Marin mérite des outils de travail digne de nos missions régaliennes si difficiles.

Pour l'UFAP UNSa Justice, la nécessité première est un nouveau CP dans le Sud de l'île ! Donc comment tolérer un tel mépris par ces quelques miettes ? En soit, nous ne sommes pas contre ce projet, car « il faut toujours prendre ce qu'il y a à prendre » et surtout si cela améliore la sécurité et les conditions de travail des agents, mais pas à ce point !

L'**UFAP UNSa Justice** exige une livraison de chantier avec les douches et les filets anti projections, et réclame que toutes les mesures soit prises afin de sécuriser les agents dans leurs fonctions. Le bon fonctionnement de cette nouvelle configuration ne doit pas reposer sur l'unique responsabilité de l'agent du C et du PO.

L'**UFAP UNSa Justice** attend une réponse positive de notre administration, dans le cas contraire notre organisation syndicale se dirigera vers un durcissement des actions.

Dans un premier temps, la Directrice de Cabinet s'est engagée, avec le Préfet, à éditer une note au Directeur de l'Administration Pénitentiaire afin de réclamer l'enveloppe nécessaire à l'accomplissement total des travaux.

Le Bureau Local.